



Nous voulons annuler un devis

Par **daxie**, le **19/05/2011** à **15:17**

Bonjour,
Nous avons fait un devis , le client n'a pas signé mais à verser un acompte,
Nous voulons annuler ces travaux pour ce client est ce possible?
Merci d'avance

Par **chaber**, le **19/05/2011** à **16:07**

bonjour

un devis accepté engage les 2 parties: l'une à assurer la prestation et l'autre à régler la totalité.

L'annulation, **si votre client l'accepte**, entrainera la restitution de l'acompte
C'est une négociation entre vous